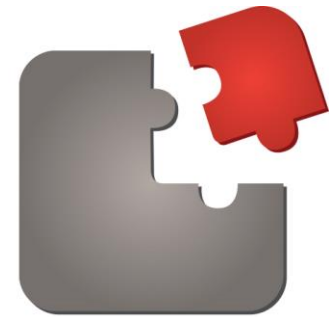


Manou

S O L U T I O N S

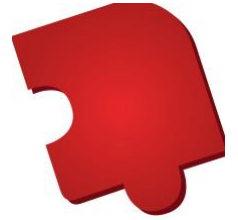


S à r l

Présente

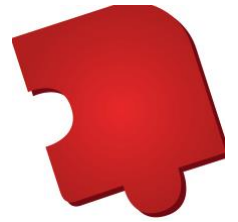
La Crèche du Centenaire

Qui est « Nanou » ?



- Société de services exclusivement dédiée au secteur de la petite enfance, créée en 2013 par Nathalie Caracas, après plusieurs années d'expérience dans ce domaine à Lausanne.
- Nos prestations :
 1. *Conseils à la création de structures publiques, privées ou mixtes*
 2. *Gestion comptable et financière de structures d'accueil de la petite enfance*
 3. *Recrutement de personnel éducatif fixe ou temporaire*

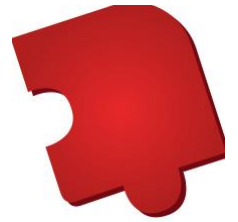
Un immeuble historique



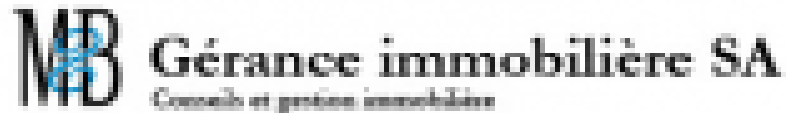
L'immeuble situé à Lausanne, à l'angle entre l'avenue Vingt-quatre Janvier et l'avenue Maupas, se cherche un nouveau preneur du bail commercial, pour remplacer le restaurant du Centenaire.



Une idée novatrice



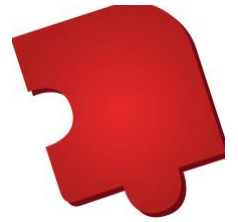
La gérance,



représentant du propriétaire, envisage l'hypothèse d'y installer une crèche et mandate Nanou Solutions afin de réaliser une étude de faisabilité pour une **crèche interentreprises**.

Cette étude de faisabilité aboutit à la conclusion qu'une crèche pouvant accueillir entre 24 à 34 enfants entre 0 et 4 ans serait réalisable dans cette surface commerciale d'environ 230 m².

L'exploitant idéal



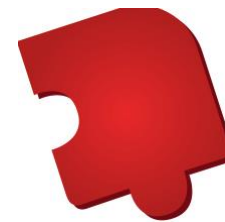
L'Association

dont le but est de promouvoir les entreprises proactives dans le domaine de la **conciliation entre vie familiale et vie professionnelle**, se présente comme l'exploitant idéal de cette future crèche.

Ce projet permet à cette association dormante de renaître.

Le label *KinderLeader*[®], qui désigne un employeur « *Family Friendly* », sera octroyé aux entreprises membres qui soutiennent le projet.

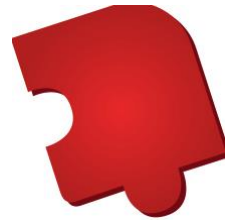
Une démarche sociétale



En raison de la pénurie constante de places d'accueil dans le canton (à Lausanne uniquement, la liste d'attente concerne env. 2300 enfants), un employeur pouvant garantir à ses collaborateurs et collaboratrices une priorité d'accueil dans une crèche d'entreprise **améliore son attractivité sur le marché de l'emploi et son image d'employeur de qualité** face à la concurrence.

Cette démarche peut s'inscrire dans une réflexion globale en terme de **responsabilité sociale d'entreprise** (RSE), l'aspect social du développement durable (outre l'environnement et l'économie).

Des avantages prouvés

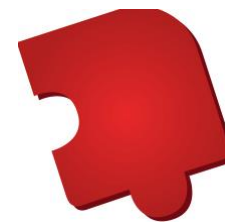


Une étude réalisée en 2005 par l'institut Prognos à Bâle démontre **un retour sur investissement de 8%** à la suite de diverses mesures prises par des entreprises suisses dans le cadre d'une conciliation entre vie privée et travail.

Les avantages non mesurables sont également nombreux, par exemple :

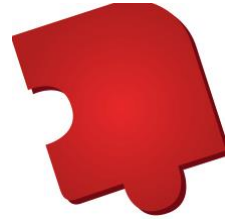
- ✓ *Fidélisation du personnel, réduction du turnover,*
- ✓ *Diminution du stress, qui entraîne une amélioration de la performance des employés.*

Une opportunité pour les TPE



- De nombreuses grandes entreprises ont déjà créé leur propre garderie privée ou opté pour un partenariat avec une crèche existante.
- Or, cette opportunité ne doit pas être laissée qu'aux grandes entreprises.
- **Notre projet de crèche s'adresse aux petites entreprises ou aux indépendants.**
- L'absentéisme est d'autant plus problématique à gérer dans une petite équipe.

Le projet de crèche



La future crèche pourra accueillir :

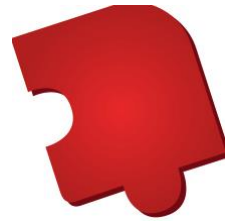
- ✧ 10 bébés (entre zéro et 18 mois)
- ✧ 14 trotteurs (entre 18 et 36 mois)
- ✧ 10 grands (entre 3 et 4 ans)

Au total 34 enfants par jour au maximum.

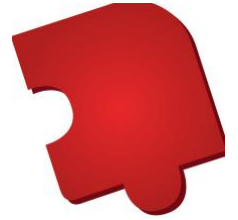
La transformation des locaux sera réalisée par le bureau d'architectes *Bureau Brisson Architectes*.

La mise à l'enquête est déjà en cours.

La maquette



Les avantages

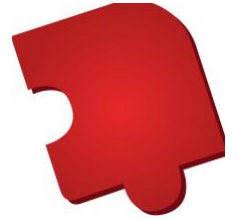


En devenant membre de l'association KinderLeader, vous bénéficiez :

- ✓ d'un accès aux places d'accueil dans la crèche qui ouvrira ses portes en automne 2016 ;
- ✓ du droit d'utiliser le label KinderLeader ;
- ✓ du droit de participer aux AG et donc de prendre part aux décisions importantes liées à la structure ;
- ✓ d'un droit de regard sur les comptes.

L'assemblée générale annuelle sera également l'occasion de rencontrer des entrepreneurs qui ont les mêmes préoccupations que vous.

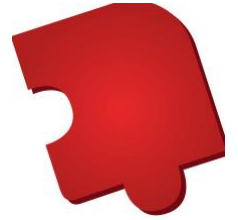
Les conditions



Le montant de la cotisation annuelle est fixé à **CHF 1'000**, quelque soit la taille de l'entreprise. Cette somme servira à couvrir les charges d'exploitation de la crèche.

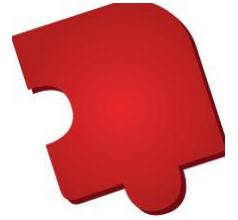
Nous souhaitons pouvoir appliquer un tarif raisonnable aux parents (max. CHF 2'400/mois pour une place à plein temps).

Quelques précisions



- L'association ne poursuit **pas de but lucratif**.
- La cotisation et les éventuels dons octroyés sont des **charges déductibles fiscalement**.
- Vous pouvez quitter l'association à tout moment.
- En cas de liste d'attente interne, il sera tenu compte des contributions de chaque membre. L'ancienneté sera donc récompensée.

Comment participer ?



Combien d'employeurs souhaiteraient pouvoir garantir à leur équipe une place en crèche ?

Et ainsi se positionner en tant qu'employeur soucieux du bien-être de ses collaborateurs ?

- *Afin de participer à ce projet, nous vous invitons à adhérer à l'association via le site www.kinderleader.ch ou en complétant le formulaire ci-joint.*

Votre contact pour toute question :

Nanou Solutions Sàrl

Nathalie Caracas

Rue Ecole-de-Commerce 3

1004 Lausanne

Tél. 021 546 40 00

Mobile 078 788 35 35

info@nanou.ch

www.nanou.ch

